



Mon Epargne
disponible,

proche de mes intérêts
et de la vie locale !



Plongez-vous
dans la gamme Epargne
Crescento et Privilège !



Réalisez vos projets
personnels !

Découvrez l'Epargne sécurisée du Crédit Agricole !



Votre Epargne est garantie

Votre capital est garanti quoi qu'il arrive.



Votre Epargne est disponible à tout moment

Aucun engagement de durée de votre part, votre épargne reste toujours disponible.



Aucun frais de gestion, ni de chargement



Les conditions de rémunération sont connues dès la signature du contrat



Votre épargne proche de vos intérêts et de la vie locale

Suivez votre épargne en ligne et découvrez le versement de vos intérêts 2011 sur ca-tourainepoitou.fr !

Le saviez-vous ?

L'épargne placée au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou est réinvestie près de chez vous et sert au développement de la vie locale.

**Renseignez-vous auprès de votre conseiller
pour trouver l'épargne sécurisée qui vous ressemble
ou rendez-vous sur ca-tourainepoitou.fr**

Sans affranchir, retournez ce coupon
sous enveloppe à : **Crédit Agricole
Communication Directe - Lettre Contact
Libre Réponse 15061 - 86029 POITIERS CEDEX**



Zoom sur la
gamme Epargne
Crescento et
Privilège :
une solution
évolutive et adaptée
à chacun de vos besoins.



De nombreux avantages avec les Dépôts À Terme (DAT) Crescento et Privilège

- Le capital que vous placez est 100 % garanti.
- La rémunération⁽¹⁾, connue dès la souscription, augmente en fonction de la durée de votre placement.
- Aucun frais de gestion ou de chargement.
- Vous pouvez demander le remboursement, total ou partiel, à tout moment (selon les conditions de rémunération prévues à la souscription).



Des solutions accessibles pour tous, adaptées en montant et en durée :

- **Accessibles :**
Dès 100 € pour le Crescento mauve, à partir de 3 000 € pour le Crescento bleu ou vert et à partir de 100 000 € pour le DAT Privilège.
- Des durées de vie de 3, 5 ou 8 ans, selon produits.

Renseignez-vous !

Je veux en savoir plus sur :

- Les solutions "Epargne sécurisée"
 Les réponses à mes besoins Conso

- La gamme des DAT Crescento et Privilège
 Les cartes CARTWIN

Merci d'indiquer le jour et l'heure où vous souhaitez être contacté(e) : à h

Vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Votre agence :

Téléphone E-mail

Les données à caractère personnel recueillies par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou, 18 rue Salvador Allende - BP 307 86008 Poitiers Cedex, en sa qualité de responsable du traitement, sont nécessaires pour qu'un conseiller de la banque vous contacte, conformément à votre demande. Elles pourront également être utilisées pour des actions commerciales ultérieures. Ces données sont couvertes par le secret professionnel auquel la banque est tenue. Conformément à la loi, vous pouvez à tout moment accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier ou vous opposer à leur utilisation par la banque à des fins commerciales en écrivant par lettre simple au siège social de la Caisse régionale. Les frais de timbre vous seront remboursés sur simple demande.



Contactez votre conseiller à votre agence.

ca-tourainepoitou.fr



FINANCER VOS PROJETS ?

Bien vous connaître, c'est vous garantir **le crédit le mieux adapté**



→ Prêt personnel

Auto, travaux... Quels que soient vos projets, nous mettons à votre disposition des solutions personnalisées permettant de **répondre à l'ensemble de vos besoins avec des mensualités adaptées à votre budget.**

→ Crédit renouvelable

En cas d'imprévu, pensez au crédit Suppletis, **disponible immédiatement** et remboursable en moins d'un an.



Le saviez-vous ?

Pensez également à la **carte bancaire CARTWIN** et sa réserve de crédit⁽²⁾...

Pratique et utile, la carte bancaire CARTWIN vous permet de régler vos achats au comptant ou à crédit⁽²⁾.

UN CREDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ETRE REMBOURSE
VERIFIEZ VOS CAPACITES DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER

→ Retrouvez vos Lettres Contact sur :

ca-tourainepoitou.fr/lettre-particuliers.html

Ce que vous devez savoir :

L'ensemble des offres est soumis à conditions et à l'acceptation du dossier par le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.

(1) Les intérêts de Dépôts À Terme (DAT) sont soumis à l'impôt sur le revenu des produits de placement (avec possibilité d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire) et aux prélèvements sociaux. Renseignez-vous sur les conditions de fonctionnement et de rémunération auprès de votre conseiller.

(2) La fonction crédit n'est pas active à l'étranger, ainsi qu'en vente à distance, dans les péages autoroutiers et certains automates (distributeurs automatiques de carburant). Dans les conditions et limites indiquées dans vos contrats carte et crédit. Choix offert sur les terminaux de paiement qui présentent la technologie nécessaire.
Prêteur : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou.

(3) Exemple : Pour une utilisation de votre crédit renouvelable à hauteur de 5 000 € en une fois le 26/01/2012, dans le cadre de votre crédit renouvelable Suppletis d'une durée de 1 an renouvelable avec une mensualité prélevée le 20 du mois, remboursement en 59 mensualités de 116,00 € et une dernière ajustée de 14,36 €, hors assurance facultative. Taux débiteur révisable maximum de 13,50 % l'an au 26/01/2012, pas de frais de dossier, soit un TAEG annuel de 14,367 % (calculé selon la méthode en vigueur au 26/01/2012). Montant total dû par l'emprunteur de 6 858,36 € dont 1 858,36 € pour les intérêts. Le coût de l'assurance facultative est de 15,13 € (cotisation mensuelle la plus élevée) s'ajoute à la mensualité. Le montant maximum total du crédit renouvelable Suppletis est de 21 500 €, montant attribué en fonction de la situation du client.

Offre valable dans les conditions et limites de vos contrats carte et crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.
Prêteur : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou. Renseignez-vous dans votre agence sur le montant de la cotisation de cette carte et les services associés.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18, rue Salvador Allende BP 307 - 86008 POITIERS CEDEX - Siège administratif : Boulevard Winston Churchill - 37041 TOURS CEDEX - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 - Service Communication - 02 47 39 81 00 - CEP - www.ccp-coptic.com

→ A vos Agendas



Heureux de VOUS VOIR !!

Assemblées Générales de nos Caisses Locales

du 15 février au 23 mars 2012

Participez au rendez-vous annuel du mutualisme et rencontrez les dirigeants de votre banque.

Retrouvez toutes les dates de nos Assemblées Générales de Caisses Locales sur notre site : ca-tourainepoitou.fr

VIENNE

→ Du 3 au 5 février

SALON MAISON CONFORT au Parc des Expositions de Poitiers

Rendez-vous sur notre stand Crédit Agricole !

→ Les 10 et 11 février

Salon de l'Etudiant de Poitiers au Parc des Expositions

Nos conseillers spécialisés vous attendent sur notre stand.

INDRE-ET-LOIRE

→ Du 17 au 19 février

SALON DE L'HABITAT au Parc des Expositions de Tours

Rendez-vous sur notre stand Crédit Agricole !

→ le 17 mars à Tours

10^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DES VINS DE BOURGUEIL

Le syndicat des vins de Bourgueil vous invite à découvrir les vins de Bourgueil. Rendez-vous dans le centre-ville de Tours de 10h à 19h.

Contact : 02 47 97 92 20 ou par courriel mdv.bourgueil@wanadoo.fr

Chiffres utiles au 20 janvier 2012

Salaires minimum : 9,22 € SMIC horaire brut. JO du 23/12/2011.

RSA : 474,93 € pour une personne seule sans ressources en France métropolitaine. Depuis le 1^{er} juin 2009, le revenu de solidarité active (RSA) s'est substitué au RMI (Revenu minimum d'insertion), ainsi qu'à l'allocation de parent isolé (API). Il est attribué aux personnes sans emploi ou dont les revenus sont limités.

Sécurité sociale : 3 031 € Plafond mensuel du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Ce plafond sert au calcul des cotisations obligatoires de Sécurité sociale, des prestations en espèces. JO du 31 décembre 2011.

Retraite de base : Salaire minimal pour valider un trimestre en 2012 : **1 844 €.** Circulaire n° 2012/3 du 19/01/2012.

Coût de la construction : la loi du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat a modifié l'indice de référence des loyers français (IRL). Le nouvel indice, publié la première fois le 14 février 2008, correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation, hors tabac et hors loyer. Indice pour le 4^{ème} trimestre 2011 : **121,68 (+2,110 % sur un an).** Source : Insee.

Indice des prix

Evolution	Déc 11/Nov 11	Sur 1 an
Tous ménages	▲ +0,4 %	▲ +2,5 %
Hors tabac	▲ +0,4 %	▲ +2,4 %

L'indice des prix tous ménages sert au calcul de l'inflation.

Source : Insee.